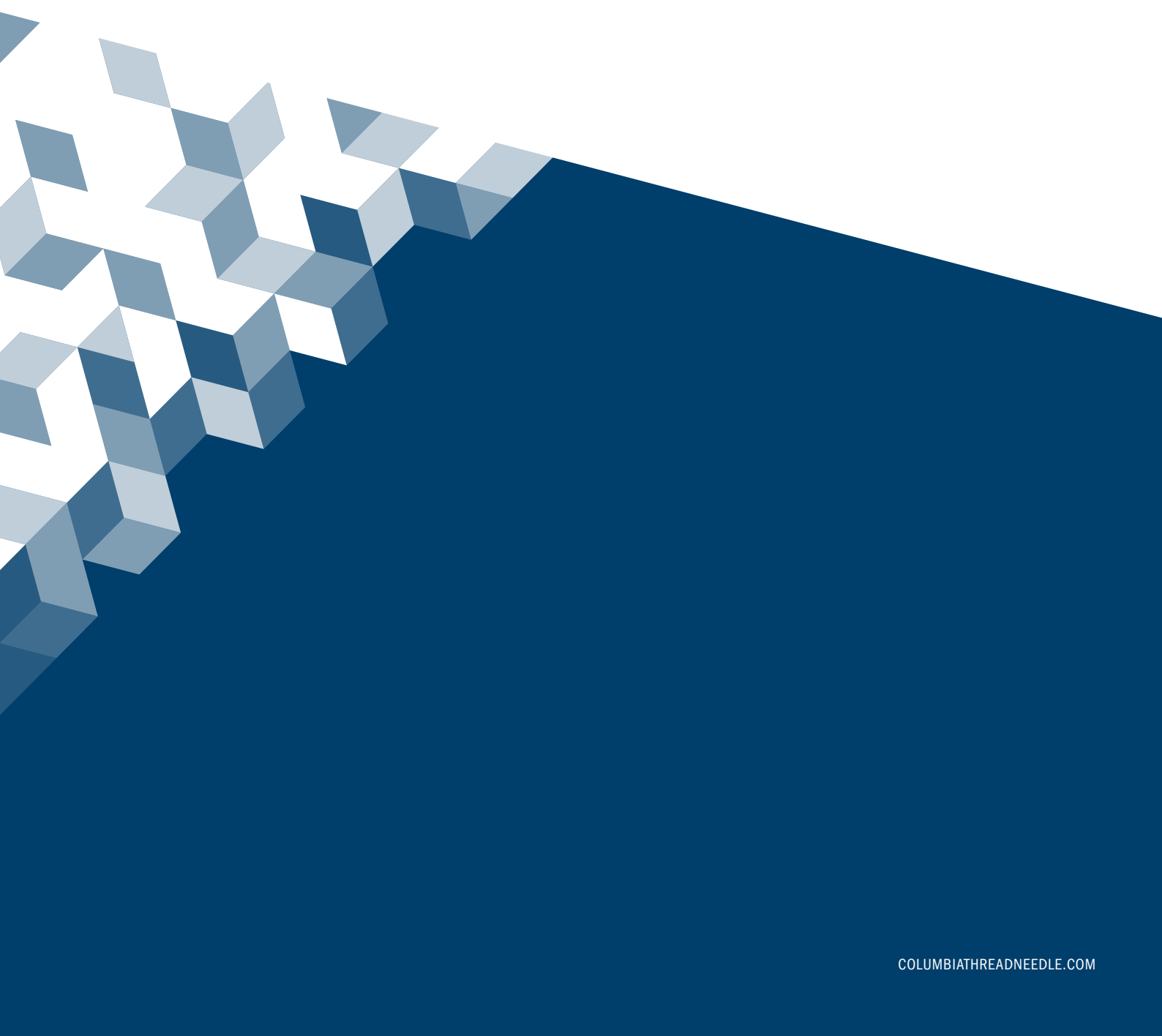


INVESTISSEMENT RESPONSABLE PRINCIPES ET PROCÉDURES

Threadneedle Asset Management Ltd



SOMMAIRE

01	Motif	1
1.1	Contexte	1
1.2	Objet	1
1.3	Objectif	1
1.4	Portée	1
1.5	Points clés	2
1.6	Cadre	2
1.7	Conflits d'intérêts	3
1.8	Politique relative aux armes controversées	3
02	Déclaration de politique	4
2.1	Généralités	4
2.2	Rôles et responsabilités	5
2.3	Approche de l'intégration ESG	5
2.3.1	Notations ESG	6
2.4	Recherche propriétaire	7
2.4.1	Outils de recherche	8
2.4.2	Examen ESG des actions	8
2.4.3	Examens thématiques et sectoriels	8
2.6	Engagement ESG	9
2.6.1	Processus de vote par procuration	10
2.6.2	Engagement collaboratif	10
2.6.3	Suivi	10
2.6.4	Statut d'initiés	10
2.7	Capacités en matière de produits ESG	11
2.8	ESG et immobilier	12
2.9	Reporting et déclarations	12
03	Documents associés/références	13
3.1	Politique de vote par procuration et principes de gouvernance	13
3.2	Incipies de gérance et approche	13

01 MOTIF

1.1. CONTEXTE

Columbia Threadneedle Investments est un groupe de gestion d'actifs international de premier plan qui propose une large gamme de stratégies et de solutions d'investissement de gestion active pour le compte d'une clientèle internationale composée d'investisseurs institutionnels, d'entreprises et de personnes physiques. Nous entendons nous montrer responsables dans la gestion des actifs de nos clients, dans un cadre de gouvernance et de transparence solide.

Notre philosophie d'investissement repose sur la conviction selon laquelle les sociétés habilement dirigées sont mieux positionnées pour gérer les risques et défis inhérents à leur activité et pour saisir les opportunités qui permettent de générer des rendements et une croissance durables pour nos clients. Une gestion efficace est donc bénéfique non seulement pour les sociétés, mais également pour nos clients et l'économie dans son ensemble.

1.2. OBJET

Le présent document définit notre politique et notre approche en matière d'intégration des questions environnementales, sociales et de gouvernance dans l'investissement responsable ainsi que nos responsabilités en matière de bonne conduite pour le compte de nos clients, en particulier la façon dont nous inscrivons notre stratégie ESG dans le processus d'investissement.

1.3. OBJECTIF

L'objectif de ce document est de communiquer notre politique et notre approche en interne comme en externe.

1.4. PORTÉE

La présente politique et l'approche qu'elle définit s'appliquent principalement à nos investissements en actions, mais elles peuvent également servir pour les obligations et certains principes peuvent aussi être utilisés pour les matières premières et l'immobilier.

1.5. POINTS CLÉS

Les points clés de la présente politique sont indiqués ci-dessous :

- **Approche générale de la bonne conduite et de la gouvernance ainsi que de l'investissement responsable** : Columbia Threadneedle Investments met l'accent sur la valeur ajoutée apportée à son processus d'investissement au travers de l'intégration des critères ESG et de l'engagement. Le groupe gère des produits ESG spécialisés pour le compte de ses clients.
- **Cadre** : précise les principes élémentaires volontaires, les entités sectorielles et les adhésions sur lesquels notre politique s'appuie et au travers desquels nous appliquons différents aspects de la bonne conduite, comme la collaboration et l'engagement.
- **Conflits d'intérêts** : l'approche que nous adoptons au sujet de la bonne conduite et des situations qui donnent lieu à des conflits d'intérêts.
- **Politique relative aux armes controversées** : directives qui font coïncider notre politique d'investissement avec la législation relative aux investissements dans des sociétés qui produisent de telles armes.
- **Intégration ESG** : l'approche de Columbia Threadneedle Investments en matière d'intégration des recherches et de l'engagement ESG, y compris une description du processus relatif aux actions, aux obligations et aux matières premières ainsi qu'aux notations, filtrages et autres outils de recherche ESG.
- **Notations ESG** : l'application de notations ESG collectées auprès de fournisseurs externes constitue un pilier pour le suivi, le filtrage et la définition de l'univers sur lequel l'équipe IR se concentre.
- **Recherche propriétaire ESG** : l'approche de Columbia Threadneedle Investments au sujet de la recherche et de l'analyse ESG, y compris une description de l'approche, de l'analyse des actions et de la recherche thématique.
- **Engagement ESG** : notre approche de la sensibilisation aux critères ESG au travers de l'engagement, du vote par procuration et de l'engagement collaboratif.
- **Capacités en matière de produits ESG** : notre capacité à proposer des produits d'investissement responsable dédiés.
- **ESG et immobilier** : les aspects des questions ESG intégrés par le département de l'investissement immobilier.
- **Reporting et déclarations** : vue d'ensemble de l'engagement de Columbia Threadneedle Investments à maintenir et à renforcer la transparence du reporting aux clients en matière d'ESG et de vote par procuration.

1.6. CADRE

Pour appliquer cette politique, nous nous appuyons sur différentes normes, organisations et initiatives sectorielles avec lesquelles nous travaillons. Nous participons activement aux discussions actuelles menées au sein du secteur afin de promouvoir les principes de l'actionnariat actif et de l'investissement responsable.

Codes et principes (signataires)	Lignes directrices	Adhésions	Initiatives clés
Carbon Reduction Commitment (immobilier uniquement)		GRESB (immobilier uniquement)	
Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies (UNPRI), 2006 ¹	Global Corporate Governance Principles de l'ICGN ²	Forum européen de l'investissement socialement responsable (EUROSIF) ³	
Signataires du Stewardship Code britannique, 2010	Pacte mondial des Nations Unies	Sustainable Investment & Finance Association britannique (UKSIF)	Carbon Disclosure Project, y compris : <ul style="list-style-type: none"> ■ Water Disclosure Initiative ■ Forest Footprint Disclosure Initiative
	Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Asian Corporate Governance Association (ACGA)	Groupes de travail de l'ICMA sur les obligations d'impact social
	Code de gouvernance des entreprises britannique	The Investment Association (Royaume-Uni)	Pre-Emption Group
			Investor Forum

1.7. CONFLITS D'INTÉRÊTS

Nous nous consacrons entièrement à la gestion d'actifs. Néanmoins, il est possible que certaines situations soulèvent des préoccupations sur d'éventuels conflits d'intérêts. Ces possibilités sont intégrées et couvertes par la politique en matière de conflits d'intérêts en vigueur à l'échelle du groupe.

Les conflits d'intérêts peuvent survenir entre nos différents clients et entre nous, nos sociétés affiliées et nos clients. Columbia Threadneedle Investments doit agir uniquement dans le meilleur intérêt de ses clients et communiquer de façon exhaustive et juste tous les faits importants, y compris ceux pour lesquels les intérêts du conseiller peuvent entrer en conflit avec ceux du client. Les portefeuilles des clients sont gérés conformément à des objectifs d'investissement bien définis, aux directives des clients et aux exigences réglementaires. Lorsque des conflits d'intérêts qui touchent nos clients risquent d'affecter l'intégrité et le professionnalisme de notre activité, nous cherchons à identifier toute situation conflictuelle le plus tôt possible. De tels conflits peuvent survenir :

- entre des sociétés du Groupe ;
- entre le Groupe et des fournisseurs ;
- entre le Groupe et un ou plusieurs clients ;
- entre des collaborateurs/agents/administrateurs du, ou au sein du, Groupe et un ou plusieurs clients ;
- entre différents clients ; et
- entre un employé et la société qui l'emploie et le Groupe.

Dans le contexte de la bonne conduite, de l'engagement et du vote par procuration, lorsque des conflits d'intérêts sont susceptibles de se produire, par exemple si nous investissons dans une société qui est associée à un client (par exemple, les administrateurs du fonds de pension de cette société), nous appliquons la procédure suivante :

- Conformément à nos pratiques habituelles, les décisions en matière d'engagement et de vote par procuration sont convenues entre l'équipe Gouvernance & Investissement responsable et les gérants de fonds concernés, dans le respect de nos politiques et procédures.
- Lorsque des décisions impliquent une application pragmatique de notre politique principale et de nos lignes directrices ou lorsque nous devons nous en écarter, toutes les décisions sont documentées et l'explication et la justification sont conservées.
- Toute question controversée est transmise, dans un premier temps, aux responsables d'équipe concernés. Dans ce cas, le décisionnaire ultime est l'EMEA Chief Investment Officer ou l'Investment COO de Columbia Threadneedle Investments.
- Lorsqu'une question nécessite d'être transmise, nos équipes juridiques et de conformité sont consultées selon les besoins.
- Des dispositions et des procédures sont en vigueur pour suivre les éventuels conflits d'intérêts et des rapports réguliers sont transmis à l'équipe dirigeante et à l'équipe responsable de la conformité au sujet de l'application de ces dispositions.
- Le critère principal à chaque étape de ce processus consiste à s'assurer que l'approche et les actions sont adoptées dans l'intérêt des clients pour le compte de qui elles le sont et qu'elles correspondent à nos obligations de traitement juste des clients.

1.8. POLITIQUE RELATIVE AUX ARMES CONTROVERSÉES

Columbia Threadneedle Investments a instauré une Politique relative aux armes controversées en novembre 2011. Cette politique a été mise en place pour des raisons de principe et afin de respecter les restrictions légales dans certaines juridictions visant les investissements directs dans des sociétés qui fabriquent de telles armes. Nous considérons qu'elle constitue une mesure appropriée et prudente pour protéger nos clients et nous-mêmes dans ce domaine.

Notre approche illustre le fait que nous reconnaissons et soutenons l'importance des conventions et traités internationaux¹ relatifs à la production, au stockage, au transfert et à l'utilisation des armes controversées.

Notre politique consiste donc à filtrer de façon active les sociétés selon les éléments qui montrent leur implication dans la production non seulement d'armes à sous-munitions, mais aussi, plus généralement, d'armes controversées, qui sont définies comme les mines antipersonnel, les armes à sous-munitions, les armes biochimiques et les munitions et blindages à uranium appauvri.

Lorsqu'il s'avère qu'une société exerce de telles activités, notre politique consiste à ne pas investir dans les titres qu'elle émet, même si nous nous réservons le droit de prendre des positions courtes sur lesdits titres.

1. Y compris la Convention sur les armes à sous-munitions, la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel, la Convention sur l'interdiction des armes chimiques et la Convention sur l'interdiction des armes biologiques.

02 DÉCLARATION DE POLITIQUE

2.1. GÉNÉRALITÉS

L'approche de la bonne conduite et de l'investissement responsable de Columbia Threadneedle Investments est axée sur l'intégration des responsabilités environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) à notre processus d'investissement. Elle s'appuie également sur notre culture du travail d'équipe, de l'échange d'idées et de la collaboration.

Notre philosophie d'investissement repose sur la conviction selon laquelle les sociétés habilement dirigées sont mieux positionnées pour gérer les risques et défis inhérents à leur activité et pour saisir les opportunités qui permettent de générer des rendements et une croissance durables pour nos clients. Une gestion efficace est donc bénéfique non seulement pour les sociétés, mais également pour nos clients et l'économie dans son ensemble.

Cette conviction a poussé notre équipe Investissement responsable (IR) à collaborer depuis 1998 avec nos professionnels de l'investissement, facilitant ainsi l'intégration de l'analyse des questions de fond en matière ESG dans le processus d'investissement. Cette approche nous permet non seulement de satisfaire à nos obligations de bonne conduite et de contrôle, mais aussi de prendre en compte les risques et opportunités liés aux investissements existants et potentiels, qu'une analyse conventionnelle n'aurait pas nécessairement perçus. Les questions ESG représentent ainsi l'un des aspects de la méthode que nous appliquons pour construire un « avantage en termes de perspectives » et garantir que les portefeuilles de nos clients profitent de nos meilleures idées.

Nos gérants de fonds, nos analystes et l'équipe IR travaillent de concert pour suivre les sociétés dans lesquelles nous investissons et s'engager auprès d'elles. Leur objectif est de comprendre les dynamiques, les opportunités et les risques inhérents à leurs activités ainsi que de protéger les intérêts de nos clients et les capitaux qu'ils ont investis. Nous étudions aussi les pratiques de marché et l'évolution des politiques qui affectent la qualité du cadre d'investissement dans lequel nous opérons. Dans le cadre de notre approche collaborative, les gérants de fonds assument la responsabilité principale de l'évaluation et du suivi des stratégies, de l'équipe dirigeante,

des performances et de l'activité de fusions-acquisitions des sociétés. Les questions de gestion du capital et des risques sont évaluées par les gérants de fonds et l'équipe IR. L'équipe IR est responsable de l'évaluation et du suivi des pratiques environnementales, sociales et de gouvernance des sociétés. Ces recherches et analyses s'inscrivent parfaitement dans le cadre de notre culture de partage des idées. Grâce à des recherches et des réunions collaboratives, les facteurs ESG alimentent le processus d'investissement pour générer des analyses exhaustives sur une société, un secteur ou un thème.

Ainsi, et dans le cadre de notre engagement et de notre responsabilité d'agir dans le meilleur intérêt de nos clients sur le long terme, nous sommes signataires du Stewardship Code britannique et des Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies, qui constituent une base claire pour notre stratégie ESG. Dans le cadre de notre engagement en faveur de ces principes volontaires, nous collaborons avec des entités sectorielles et d'autres groupes de parties prenantes, comme des décideurs politiques et des organisations non gouvernementales (ONG), pour débattre au sujet des principales questions ESG et favoriser le changement. La transparence de nos activités est un autre axe majeur de notre action. Nous publions ainsi régulièrement nos points de vue sur les questions ESG et nos votes aussi bien à nos clients qu'au public.

Nos stratégies ESG s'appliquent de façon appropriée à travers les classes d'actifs, les régions et les marchés. Si nous mettons l'accent sur les actions dans le présent document, nous appliquons également notre approche ESG dans le cadre de nos stratégies obligataires et de matières premières. Notre division immobilière partage également la philosophie de l'investissement responsable de Threadneedle, mais elle s'appuie sur une équipe et une approche différentes, compte tenu des spécificités de cette classe d'actifs.

Compte tenu de la nature de notre approche ESG, les tiers ne sauraient assumer de garantie quant aux risques ESG inhérents aux investissements que nous réalisons. Cette approche contribue plutôt à la prise de décisions d'investissement mieux informées.

2.2. RÔLES ET RESPONSABILITÉS

La responsabilité de nos activités en matière de gouvernance et d'investissement responsable incombe au Head of Responsible Investment. Les responsables des départements actions régionaux ainsi que les responsables de nos équipes spécialisées en obligations sont également activement impliqués dans le soutien à ces activités et dans leur intégration appropriée au processus d'investissement.

L'équipe IR est intégrée au service d'investissement et son responsable rend compte au Global Head of Research. Le Chief Investment Officer (CIO) assume la responsabilité opérationnelle des politiques en matière d'IR et de leur mise en œuvre appropriée selon les classes d'actifs.

Rôle (titre)	Responsabilité
Chief Investment Officer	William Davies
Global Head of Research	Kirk Moore
Head of Responsible Investment	Iain Richards

La gestion des votes par procuration et l'exécution des votes sont prises en charge par le back-office de Columbia Threadneedle Investments, dans le respect des instructions de l'équipe IR.

L'équipe IR a également des interactions régulières avec le Head of Property Risk, qui est responsable des vérifications préalables en matière d'environnement, de santé et de sécurité dans l'immobilier et rend compte au Managing Director of Property.

Rôle (titre)	Responsabilité
Managing Director of Property	John Willcock

2.3. APPROCHE DE L'INTÉGRATION ESG

La culture du travail collectif propre à Columbia Threadneedle Investments encourage le partage des idées et la création de stratégies qui couvrent différentes classes d'actifs. L'analyse des facteurs ESG s'intègre à notre processus d'investissement pour identifier les risques et les opportunités les plus importants. Le niveau d'intégration ESG diffère en fonction des classes d'actifs. Les recherches menées par l'équipe IR se concentrent principalement sur les actions. Elles portent également sur les obligations et, dans une moindre mesure, sur les matières premières.

Le processus d'investissement suit un modèle fondé sur la génération d'idées et la recherche, suivies d'un débat en vue de la mise en œuvre. La recherche ESG est intégrée lors des principales étapes du processus d'investissement, dans le cadre de l'analyse des investissements à long terme de qualité. Elle constitue un élément clé pour la recherche et les discussions. Le suivi des listes de préférences régionales et l'implication régulière de l'équipe dans les échanges contribuent à identifier les domaines à privilégier et les recherches les plus appropriées.

Nous sommes convaincus que l'intégration des critères ESG permettra aux gérants de fonds de prendre des décisions d'investissement mieux étayées. Chaque personne et chaque équipe prend ses propres décisions d'investissement mais l'ESG fait partie de l'évaluation. La stratégie garantit qu'un dialogue utile a lieu entre l'équipe IR et nos gérants de fonds et analystes. Elle participe ainsi à la compréhension des risques et des opportunités liés à une action, un secteur ou un thème. En outre, ce processus de dialogue renforce la connaissance générale au sujet des questions ESG. Les apports proviennent principalement des éléments suivants :

- Réunions matinales
- Analyses des titres
- Examens thématiques et sectoriels
- Rencontres avec les sociétés
- Mises à jour hebdomadaires et ponctuelles
- Le cas échéant, les gérants de fonds concernés participent à des réunions ESG, ce qui renforce leur compréhension et leur appréciation des risques et des opportunités. L'équipe IR participe également à des réunions plus générales.

ACTIONS

Pour les actions de toutes les régions, l'analyse ESG est intégrée comme un élément de base du modèle d'examen des actions, de la recherche thématique et sectorielle ainsi que des interactions entre l'équipe IR et les équipes actions régionales lors de réunions consacrées à la recherche et à l'engagement. Les sections suivantes relatives à la recherche et à l'engagement ESG s'appliquent à nos investissements en actions.

OBLIGATIONS

Notre expertise et nos capacités de recherche associées nous offrent la plateforme et les ressources nécessaires pour permettre d'appliquer l'examen des facteurs et des risques ESG aux obligations, en particulier à la dette des entreprises. Les relations qui existent entre les créanciers et les émetteurs sont très différentes de celles que nouent les actionnaires et les émetteurs. La capacité à s'engager auprès des sociétés est limitée par l'absence de droit de vote et l'accès moins fréquent à l'équipe dirigeante. Cependant, les questions et l'analyse ESG sont pertinentes lorsqu'il s'agit de déterminer la solvabilité d'un émetteur. Par ailleurs, lorsque la situation s'y prête, les réunions d'analystes accordent une place au dialogue avec l'équipe dirigeante et aux questions. Dans la mesure du possible, la recherche ESG est incluse dans les notes de crédit de la même façon que pour les actions, au travers de notations collectées auprès de MSCI ESG, d'un examen des émetteurs et de recherches sectorielles.

MATIÈRES PREMIÈRES

Pour les matières premières, l'équipe a accès à des analyses et recherches ESG pertinentes. Une analyse détaillée, par exemple, des secteurs du pétrole, du gaz et de l'extraction minière, fait partie intégrante du travail d'investissement responsable. Elle renforce notre compréhension des risques et des tendances qui affectent les sociétés, ainsi que de leur gestion de ces risques. Nous participons à des réunions collaboratives et nous nous engageons auprès de ces sociétés. Par ailleurs, des questions comme les prix de l'alimentation et les tendances associées, ou des préoccupations comme les céréales génétiquement modifiées, font l'objet de discussions collectives entre l'équipe IR et l'équipe responsable des matières premières. Qu'il s'agisse des effets de l'augmentation de la demande et des difficultés accrues d'approvisionnement en matières premières, des retombées du changement climatique et des pénuries d'eau, des pratiques opérationnelles, notamment en matière de santé et de sécurité, ou des risques réglementaires, fiscaux et régionaux, nous menons à bien une analyse exhaustive pour chaque exposition que nous initions.

IMMOBILIER

Comme indiqué précédemment, les facteurs ESG dans le domaine de l'immobilier sont gérés de façon séparée des efforts d'IR centralisés. Pour obtenir plus d'informations, veuillez consulter la section 2.8 du présent document. Les sections 2.3.1 à 2.7 ne s'appliquent pas à nos portefeuilles immobiliers.

2.3.1 NOTATIONS ESG

L'univers d'investissement potentiel de nos fonds peut être vaste et varié. Nous étayons donc notre approche à l'aide de notations collectées en externe auprès de MSCI ESG Research et d'autres fournisseurs de recherche. Nous obtenons ainsi une évaluation d'ensemble initiale du niveau d'efficacité des pratiques et des approches ESG des sociétés. Nous pouvons ainsi adopter une approche proactive pour identifier et privilégier les sociétés qui semblent bien gérer les facteurs ESG au détriment de celles dont les problématiques et les pratiques semblent faire apparaître des risques potentiels pour les intérêts de nos clients.

Ces notations sont examinées avec les équipes d'investissement de façon trimestrielle pour nos positions de cœur de portefeuille, dans le cadre du suivi continu de ces sociétés et afin de définir des priorités en matière de recherche et d'engagement. Par ailleurs, elles font partie des éléments qui alimentent l'examen des portefeuilles et des actions, ainsi que la recherche sectorielle.

Notations ESG	Explication
Notation ESG	Évalue les risques et opportunités en matière d'ESG auxquels sont exposés les sociétés et leurs secteurs, ainsi que l'efficacité apparente des approches.
Notation d'impact	Une notation du risque fondée sur les controverses ESG et les infractions légales ou réglementaires.
Notation comptable	Une évaluation des indicateurs comptables associés à une comptabilité agressive et une prise de risque.

Outre les notations ci-dessus, nous utilisons des filtres selon les activités pour évaluer l'implication des entreprises dans des activités comme les armes, le tabac, le jeu ainsi que dans des pays au régime controversé. Aux côtés de la recherche et de l'engagement, ces outils nous offrent la possibilité de développer et de personnaliser des produits pour nos clients en fonction de leur politique en matière d'investissement responsable.

2.4. RECHERCHE PROPRIÉTAIRE

Notre recherche sur les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) cherche à évaluer l'approche et la gestion des questions ESG par les sociétés, aussi bien dans le cadre d'une perspective exhaustive sur la qualité des dirigeants d'une société et sur les risques et opportunités d'un investissement que pour alimenter un dialogue avec la société et un engagement auprès d'elle. Cette approche associe un classement des meilleurs de leur catégorie à une analyse spécifique de chaque société. Elle tient compte du contexte, du secteur et de la performance globale de l'entreprise. En outre, la recherche ESG porte sur des thèmes d'intérêt. Les recherches prennent principalement la forme d'analyses d'actions spécifiques ou de notes de recherches thématiques à plus long terme.

Les recherches ESG sont lancées et leur niveau de priorité déterminé en fonction de différents facteurs qui peuvent se cumuler.

■ Facteurs internes

- Positions de cœur de portefeuille de faible qualité et qui présentent une notation de risque élevée ou font l'objet de controverses
- Priorités et biais de l'équipe d'investissement
- Thèmes d'intérêt sur le plan des opportunités comme des risques

■ Facteurs externes

- Évolution d'une société ou d'un secteur
- Initiatives d'investisseurs ou d'autres parties prenantes

Les trois principaux domaines privilégiés par la recherche concernent la gouvernance d'entreprise, la performance environnementale et sociale ainsi que la transparence et la communication.

GOVERNANCE D'ENTREPRISE

Nos principes en matière de gouvernance d'entreprise sont abordés plus en détail dans notre politique relative à la gouvernance d'entreprise et au vote par procuration. Ils s'appuient sur les Global Corporate Governance Principles de l'ICGN et sur le Code de gouvernance des entreprises britannique et mettent l'accent sur les dispositions favorisant une conduite efficace et responsable des sociétés, la protection des intérêts des actionnaires minoritaires, la promotion des bonnes pratiques et les efforts pour faire coïncider de façon appropriée les différents intérêts. Nous nous concentrons également sur les indications relatives aux pratiques agressives (par ex. dans le domaine comptable, le marketing et d'autres pratiques commerciales ou opérationnelles).

CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX

Nos principes environnementaux et sociaux de base sont fondés sur le Pacte mondial des Nations Unies, qui couvre les droits de l'homme, les relations de travail, la gestion environnementale saine et la lutte contre la corruption. Les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales étayent également cette philosophie. Nous les appliquons en fonction de la situation de chaque société et des spécificités des facteurs environnementaux et sociaux figurant dans nos indicateurs ESG et nos documents de référence sur les questions clés.

TRANSPARENCE ET DÉCLARATIONS

Nous attachons une importance particulière aux sociétés disposant d'indicateurs clés de performance appropriés qui sont porteurs de sens et soutiennent leur stratégie. Ainsi, nous souhaitons que les principaux indicateurs ESG soient communiqués et analysés dans le cadre du reporting des sociétés. La pertinence en matière de qualité de l'exploitation et de performances ainsi que la durabilité du modèle économique sont fondamentales pour que les déclarations soient significatives pour les actionnaires. Veuillez consulter nos indicateurs ESG et notre document de référence sur les questions clés pour plus de précisions sur ce point.

2.4.1 OUTILS DE RECHERCHE

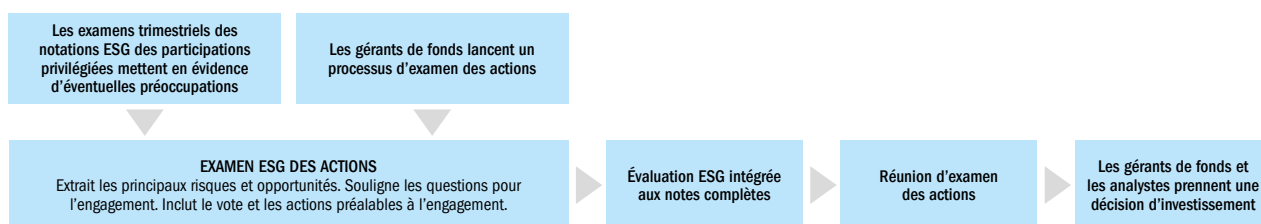
Outre la recherche et l'analyse internes, l'équipe IR collecte des informations et des recherches auprès de différentes sources externes, y compris les déclarations et le reporting des entreprises, l'Investment Association, BoardEx, Bloomberg, des entités nationales et supranationales, des universités, des équipes de recherche de courtiers ESG, les services de MSCI ainsi que les organisations, réseaux et initiatives auxquels nous participons.

Source des informations ESG	Explication
Entreprises	Données des sociétés et dialogue, y compris le reporting traditionnel et sur la durabilité
MSCI ESG Research	Fournisseur de notation ESG externe
BoardEx	Base de données sur la gouvernance des entreprises
Courtiers qui se consacrent à la recherche ESG	Informations ESG sur les sociétés, les thèmes et les tendances
Institutional Shareholder Services	Recherche en matière de gouvernance associée au vote par procuration
Bloomberg	Informations financières, ESG et sur les litiges actualisées
ONG	Tendances et questions thématiques liées aux principaux problèmes ESG
Filtrage AGR de GMI	Fournisseur de notation comptable externe
Associations professionnelles	Tendances et questions thématiques pertinentes pour les secteurs GRI
Universités	Problèmes systémiques et éléments de preuve indépendants
Actualité	Événements, opinion publique
Organismes gouvernementaux nationaux et internationaux	Consultations et réglementations

2.4.2 EXAMEN ESG DES ACTIONS

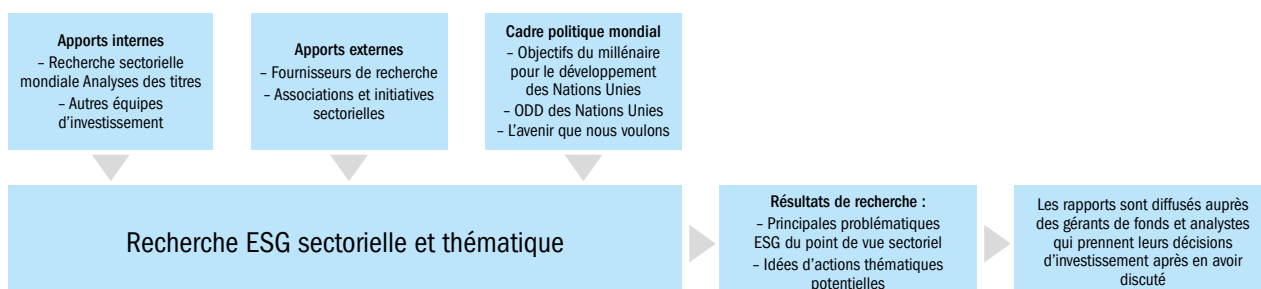
Les risques et les opportunités ESG au niveau de chaque société apportent des données pour l'évaluation exhaustive de l'intérêt d'une idée d'investissement. La note attribuée à une action intègre un examen ESG lorsque les gérants de fonds d'actions réalisent une analyse détaillée des sociétés ou lorsqu'ils demandent précisément des données à l'équipe. Par ailleurs, une note sera générée pour les sociétés controversées ou à risque élevé qui sont identifiées dans le cadre du suivi trimestriel de nos investissements.

L'examen des obligations d'entreprises comporte une composante ESG, mais les analystes réalisent principalement leurs propres évaluations. Alors que les notations sont fournies de façon trimestrielle pour les entités cotées, le manque de données disponibles pour les sociétés privées constitue une contrainte majeure pour le suivi complet de cette classe d'actifs. Les équipes chargées des matières premières sont impliquées dans les examens de titres liés aux biens d'équipement. Ce processus collaboratif garantit des discussions continues et la compréhension de l'importance des risques et opportunités ESG.



2.4.3 EXAMENS THÉMATIQUES ET SECTORIELS

Nous sommes conscients du fait que les thèmes liés à la croissance durable peuvent présenter des opportunités d'investissement dans un monde aux ressources de plus en plus limitées et où les pays émergents sont en quête de développement économique. De même, les tendances mondiales peuvent comporter des risques d'investissement. Pour les obligations, les examens sectoriels ESG et les tendances sont spécifiquement intégrés à la recherche sectorielle. Les principaux apports pour les examens thématiques et sectoriels sont les réunions d'examen sectoriel à l'échelle mondiale, les courtiers externes et les fournisseurs de recherche, ainsi que les normes mondiales. Si vous souhaitez plus d'informations sur les thèmes clés, veuillez consulter nos indicateurs ESG et notre document de référence sur les questions clés.



2.6. ENGAGEMENT ESG

Nous sommes convaincus de l'importance d'être des actionnaires actifs et responsables. L'aléa moral des conseils d'administration et des équipes de direction qui ne bénéficient pas de la supervision efficace de leur actionnariat a conduit à plusieurs exemples de destruction de valeur pour l'actionnaire. Ainsi, un engagement ciblé sur les questions ESG fait partie de nos activités de bonne conduite dans le cadre du dialogue continu que nous menons avec les sociétés. Nous estimons que la participation active aux votes lors des assemblées générales est un droit important, que nous choisissons d'exercer en collaboration avec les gérants de fonds. Notre engagement constitue donc une extension de notre processus d'investissement et du service aux clients.

Le cadre d'engagement s'appuie sur notre intégration ESG et sur la collaboration entre les équipes d'investissement. Il couvre une large gamme de questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG). La hiérarchisation des priorités, la planification et l'étendue de la collaboration sont des facteurs importants pour définir nos objectifs et nos activités en matière d'engagement. Le niveau de priorité de toute décision d'intervention est défini en fonction de notre évaluation de l'importance de ces questions pour la société, des risques pour nos clients, de nos participations relatives, des possibilités de changement et des opportunités de collaboration. Compte tenu de la nature fragmentée de l'actionnariat, nous cherchons à travailler avec nos pairs au travers de réseaux sectoriels et d'associations, comme les PRI des Nations Unies et

l'Association of British Insurers. Nous préférons un engagement en privé, mais nous pouvons faire valoir notre voix de façon publique. Nous privilégions la confidentialité pour nos activités d'engagement afin de permettre des discussions honnêtes, ouvertes et franches avec les sociétés dans lesquelles nous investissons. Néanmoins, lorsque nous estimons que c'est approprié, nous traiterons des questions de bonne conduite avec les autres actionnaires d'une société. Il existe également différentes occasions, pour des sujets qui sont publics, où nous ferons connaître publiquement nos points de vue et nos préoccupations, par exemple au travers de la participation à l'assemblée générale d'une société ou par une demande de résolution ou de convocation d'une assemblée. Dans certaines circonstances exceptionnelles, lorsque nous l'estimons nécessaire et approprié, nous pourrions émettre un commentaire public sur une situation controversée d'une société. Cela se produira généralement dans les cas où l'engagement s'est avéré inefficace pour résoudre une préoccupation ou en cas de controverse à visibilité élevée provoquée par un événement.

Le tableau ci-dessous montre l'éventail des activités d'engagement que nous pouvons adopter pour mener à bien notre rôle en matière de bonne conduite dans l'intérêt de nos clients. Elles s'appuient sur notre processus d'investissement, sur la notation des sociétés dans lesquelles nous investissons, sur le dialogue continu et les consultations avec les sociétés, sur les événements et sur des contacts avec d'autres actionnaires.

Domaines d'action pour l'engagement	Niveaux d'engagement	Types d'approche	Types de problème
<ul style="list-style-type: none"> ■ Participations privilégiées ■ Contentieux ■ Dialogue lancé avec la société ■ Initiatives de collaboration ■ Vote par procuration 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Suivi ■ Transmission de commentaires ■ Enquête ■ Remise en cause des pratiques ■ Engagement pour le changement ■ Intervention 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Correspondance électronique ou autre ■ Réunion avec des dirigeants (par ex. CEO, directeur financier, secrétaire général, relations investisseurs, équipe responsable de la durabilité, etc.) ■ Discussions avec des conseillers de la société, des parties prenantes et des analystes ■ Réunions avec le Président et/ou des administrateurs non exécutifs ■ Dialogue et collaboration avec d'autres actionnaires ■ Vote par procuration ■ Propositions de résolution ou convocation d'assemblée générale 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Dirigeants et plan de succession ■ Équilibre et diversité au sein du conseil d'administration ■ Performance ■ Rémunération et intéressement ■ Opérations avec des parties liées ■ Déclarations et transparence ■ Comptabilité ■ Audit et contrôle interne ■ Gestion des risques et autres questions opérationnelles ■ Controverses majeures ■ Changement climatique, pollution et autres questions de gestion environnementale ■ Santé et sécurité, relations de travail et autres questions sociales ■ Droits de l'homme, respect pour la communauté et autres attentes des parties prenantes ■ Gestion du capital et dilution ■ Stratégie et fusions-acquisitions ■ Protection des actionnaires minoritaires

2.6.1 PROCESSUS DE VOTE PAR PROCURATION

Les assemblées générales offrent une opportunité importante pour l'examen des sociétés et l'engagement auprès d'elles. Le schéma ci-dessous montre les principales étapes de notre processus de vote par procuration. Avant l'assemblée générale et le vote, nous nous engageons si possible auprès des sociétés au travers de consultations, ou directement pour nos positions de cœur de portefeuille. Lorsque l'engagement n'est pas possible avant une assemblée générale des actionnaires, nous cherchons à assurer un suivi postérieur avec les sociétés. Pour obtenir plus d'informations, veuillez consulter notre politique en matière de vote par procuration.



2.6.2 ENGAGEMENT COLLABORATIF

Nous nous engageons aux côtés d'autres actionnaires sur des questions sérieuses et sur des préoccupations thématiques qui ont, selon nous, des implications significatives pour nos investissements et nos clients. Nous nous engageons au travers d'organes de collaboration comme l'Investment Association (IA), les PRI des Nations Unies, des réseaux d'investisseurs, des forums pour l'investissement durable (SIF) ainsi que de façon bilatérale avec d'autres actionnaires. Lorsque nous ne disposons pas de participations importantes, mais que nous partageons les préoccupations d'actionnaires plus prépondérants, nous cherchons à leur donner notre soutien et notre approbation.

Outre les engagements individuels auprès de sociétés, nous cherchons à nous engager de façon collaborative avec d'autres investisseurs et détenteurs d'actifs dans différents domaines :

- Politiques publiques
- Questions réglementaires
- Meilleures pratiques
- Questions sectorielles et de marché
- Questions spécifiques aux thèmes et aux sociétés

2.6.3 SUIVI

Dans le cadre de notre engagement en faveur de la conformité au Stewardship Code britannique, nous mettons l'accent sur le suivi des positions. D'un point de vue ESG, nous suivons nos participations et les résultats de notre engagement par différents moyens, notamment :

- Le processus de vote par procuration provoque un examen annuel de la gouvernance ainsi que de toute controverse environnementale ou sociale pour les actions intégrées à notre système de suivi en continu.
- Filtrage trimestriel des participations privilégiées, recherche et engagement en fonction de la situation.
- Filtrage des fonds principaux en fonction de la situation.
- Suivi des flux d'actualités.
- Dialogue entre les sociétés et les gérants de fonds et analystes.
- Suivi spécifique à chaque société.

2.6.4 STATUT D'INITIÉS

En tant qu'actionnaires à long terme, nous sommes conscients que nous serons amenés, dans certaines circonstances, à devenir « initiés » (c'est-à-dire à recevoir des informations non publiques qui ont un effet sur les cours) pendant de courtes périodes de temps dans le cadre de nos responsabilités de bonne conduite et de notre engagement auprès des sociétés dans lesquelles nous investissons.

Cependant, compte tenu des risques et des questions réglementaires et de gestion de portefeuille que cela suppose, la position par défaut de Threadneedle est que nous ne souhaitons pas recevoir d'informations privilégiées sauf si une demande en ce sens nous a été faite au préalable. De telles demandes d'autorisation, compte tenu des calendriers qu'elles impliqueront probablement, seront analysées rapidement et avec soin par le Head of Equities de Threadneedle et les responsables d'équipe concernés.

2.7. CAPACITÉS EN MATIÈRE DE PRODUITS ESG

Notre approche interne et l'intégration des facteurs ESG nous permettent de proposer à nos clients des mandats séparés et des produits spécialisés qui répondent à leurs exigences spécifiques.

Nous savons que certains investisseurs peuvent avoir des exigences éthiques particulières sur des questions controversées. Même si nous considérons que certains domaines d'investissement présentent des caractéristiques complexes, nous ne les excluons pas de notre univers de placement. Lorsque des clients ont des critères particuliers, nous travaillons régulièrement avec eux pour pleinement comprendre leurs exigences et satisfaire leurs besoins.

Threadneedle a la capacité et l'expertise pour gérer des mandats spécialisés d'Investissement responsable pour différentes stratégies. Veuillez vous référer au tableau ci-dessous. Alors que la majorité de ces mandats concernent des actions, ils comprennent également des stratégies obligataires.

Capacités d'investissement responsable de Threadneedle

Stratégie d'investissement responsable	Champ d'application	Implications	Threadneedle
Thème de la durabilité	Mandats séparés spécialisés	Investissement dans des thèmes ou des actifs liés au développement durable	✓
Best-in-Class		Sélection des investissements les mieux positionnés ou les plus performants en fonction d'une sélection de critères ESG	✓
Filtrage selon des normes		Filtrage des investissements conformément à des normes internationales (fixées par ex. par l'OCDE ou les Nations Unies)	✓
Filtrage d'exclusion		Exclusion systématique d'investissements selon une sélection de critères (par ex. critères ESG ou éthiques ou selon les secteurs ou pays)	✓
Investissement d'impact		Investissements ciblés pour exercer l'impact social ou environnemental recherché	✓
Intégration ESG	Mandats généralistes	Inclusion d'une analyse ESG ciblée (sur les opportunités et les risques) à l'analyse financière et aux décisions d'investissement	✓
Engagement		Activités d'engagement et d'actionariat actif (y compris l'exercice des droits de vote liés aux actions)	✓

2.8. ESG ET IMMOBILIER

Au sein de nos portefeuilles d'investissement immobilier, les principes ESG se manifestent au travers de notre prise en compte attentive des risques environnementaux avant tout achat immobilier et de notre collaboration avec des gestionnaires pour encourager une coopération positive avec les locataires afin de réduire la consommation d'énergie.

Nos gestionnaires d'actifs appliquent des directives pour garantir que les rénovations et réhabilitations d'immeubles sont réalisées de façon respectueuse de l'environnement, en utilisant autant que possible des produits durables.

Nous sommes pleinement engagés à garantir la conformité avec le Carbon Reduction Commitment et à travailler aux côtés des gestionnaires et des locataires pour réduire l'impact de cette législation tout en maximisant le contrôle de la consommation d'énergie. Cela implique d'identifier dans chaque fonds les biens où la consommation est la plus élevée puis de l'analyser plus en profondeur pour faire apparaître des possibilités d'amélioration, soit par le fonds, dans son rôle de propriétaire, soit par le locataire en tant qu'occupant.

2.9. REPORTING ET DÉCLARATIONS

Threadneedle publie régulièrement des rapports sur ses activités de gouvernance et d'investissement responsable et compte différentes politiques en matière de transparence. Notre politique de gouvernance et d'investissement responsable, la politique de vote par procuration, la déclaration de conformité au Stewardship Code britannique ainsi que les rapports trimestriels sont disponibles sur notre site Internet. Par ailleurs, les décisions que

Pour notre Portefeuille d'investissement immobilier, nous exigeons de nos gestionnaires qu'ils appliquent à la lettre le processus Health and Safety Executive HS(G) 65 britannique pour organiser, mettre en œuvre, suivre, examiner et auditer les questions de santé et de sécurité. Pour ce faire, nous procédons à une surveillance et une supervision étroites de nos gestionnaires afin de garantir qu'ils mènent à bien les évaluations des risques et les inspections appropriées dans les immeubles et qu'ils lancent les actions jugées nécessaires à l'issue de ces inspections.

Par ailleurs, nous gérons un fonds consacré aux bureaux à faibles émissions de carbone. Lancé en mars 2010, il est le fruit d'une collaboration innovante entre le Carbon Trust, Stanhope et Threadneedle. Le fonds achète des immeubles en vue de les faire rénover par Stanhope et le Carbon Trust identifie les locataires qui recherchent activement des bâtiments efficaces sur le plan énergétique.

nous prenons lors des votes sont publiées sur notre site Internet. Dans le cadre de notre engagement en faveur des PRI des Nations Unies, nous participons à une enquête annuelle. Pour nos portefeuilles immobiliers, une déclaration de responsabilité sociale est incluse dans notre reporting annuel aux clients concernés. Nous répondons également à l'enquête GRESB pour certains fonds immobiliers.

03

DOCUMENTS ASSOCIÉS/RÉFÉRENCES

- 3.1. POLITIQUE DE VOTE PAR PROCURATION ET PRINCIPES DE GOUVERNANCE
- 3.2. INCIPES DE GÉRANCE ET APPROCHE

Pour en savoir plus, rendez-vous sur
COLUMBIATHREADNEEDLE.COM

ou appelez le 0800 953 0134*

* Veuillez noter que vos appels sont enregistrés aux fins de protection de vos données et d'amélioration de nos services



Informations importantes : Document exclusivement réservé à un usage interne et aux investisseurs professionnels et/ou qualifiés (non destiné aux particuliers). Les performances passées ne préjugent aucunement des résultats futurs. La valeur des investissements et le revenu qui en découle ne sont pas garantis et peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse et être affectés par des fluctuations de change. Il se peut dès lors que l'investisseur ne récupère pas sa mise de départ. Les analyses contenues dans ce document ont été produites par Threadneedle Investments dans le cadre de ses propres activités de gestion d'investissement. Il se peut qu'elles aient été utilisées avant la publication et elles ont été incluses dans ce document à titre informatif. Les opinions exprimées dans les présentes sont celles de leur auteur à la date de publication, mais peuvent changer sans préavis et ne sauraient être interprétées comme un conseil en investissement. Les informations obtenues auprès de sources externes sont jugées fiables, mais aucune garantie n'est donnée quant à leur exactitude ou à leur exhaustivité. Threadneedle Asset Management Limited. Une société enregistrée en Angleterre et au Pays de Galles sous le numéro 573204. Siège social : Cannon Place, 78 Cannon Street, Londres EC4N 6AG. La société est agréée et réglementée au Royaume-Uni par la Financial Conduct Authority. Columbia Threadneedle Investments (Columbia Threadneedle) est le nom de marque international du groupe de sociétés Columbia et Threadneedle.
columbiathreadneedle.com

Publié en mars 2020 | Valable jusqu'en décembre 2020 | J30472_CTI